



PRÉSENTATION PAR FRANÇOIS LAURIN

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION  
FINANCIÈRE

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

10 AVRIL 2018

PRÉSENTATION PAR FRANÇOIS LAURIN  
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION  
FINANCIÈRE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES  
10 AVRIL 2018 – 9 h 30  
CENTRE MONT-ROYAL, MONTRÉAL

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés dans notre rapport annuel 2017 aux rubriques « Perspectives » et « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation ». Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par nous, notamment notre capacité de mettre en œuvre notre plan et notre stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; le maintien d'une conjoncture économique favorable; notre capacité de maintenir des liquidités et des sources de financement suffisantes; l'absence de changements défavorables importants sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements; le maintien des notes de crédit et nos hypothèses selon lesquelles l'examen approfondi des prêts hypothécaires accordés dans les succursales décrit à la rubrique « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation – Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » de notre rapport annuel 2017 et de notre rapport de gestion pour la période close le 31 janvier 2018 révélera que le montant de prêts hypothécaires non admissibles comportant des problèmes relativement à la documentation correspond au montant déterminé dans le cadre de l'audit par échantillonnage limité. Voir également « Évaluation de la performance de la Banque – Hypothèses clés à la base des objectifs à moyen terme de la Banque » dans notre rapport annuel 2017.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la

conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la possibilité que le montant des prêts non admissibles accordés dans les succursales qui ne respectent pas les critères de documentation dépasse le montant déterminé dans le cadre de l'audit par échantillonnage limité ou toute autre hypothèse connexe relative aux exigences du conduit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent la capacité de mettre en œuvre notre plan de transformation et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction de nos clients et des clients de NCF à la transaction, l'incapacité à réaliser les avantages et les synergies qui devraient découler de l'acquisition de NCF selon le calendrier prévu voire jamais, notre peu d'expérience sur le marché américain et en matière de financement des stocks, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations voulant que cette transaction permette d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'intégration.

Enfin, nous prévenons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 de notre rapport annuel 2017 et les autres documents publics déposés par nous et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

#### MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Banque présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Nous considérons que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse nos résultats et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Seul le discours prononcé doit être considéré comme faisant autorité.

Merci M<sup>me</sup> Courville.

Mesdames et Messieurs, bonjour.

### **Résultats financiers de 2017**

L'exercice 2017 a été marqué par la solide performance des activités de base de Banque Laurentienne Groupe financier. Le résultat net ajusté s'est établi à 230,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 6,09 \$. Le résultat net ajusté a augmenté de 23 % par rapport à l'exercice précédent et le résultat dilué par action ajusté s'est amélioré de 7 %. Le résultat par action a été affecté par une augmentation de 15 % du nombre d'actions en circulation, ainsi que par une hausse des dividendes sur actions privilégiées par rapport à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres ajusté a été de 12,3 %, soit 30 points de base de plus que celui de 2016.

Les résultats comme présentés de 2017 tenaient compte d'éléments d'ajustement de 24,3 millions \$, et comprenaient les frais liés aux fusions des succursales de la Banque et à l'intégration de CIT Canada, ainsi que les frais liés à l'acquisition de Northpoint Commercial Finance, de sorte que le résultat net s'est fixé à 206,5 millions \$, ou 5,40 \$ par action.

Le résultat des activités de base a subi l'incidence positive de la croissance dans des créneaux que nous ciblons et des progrès intéressants que nous réalisons au chapitre d'éléments clés de notre plan de transformation. Plus particulièrement, en 2017, les prêts aux clients commerciaux ont augmenté de 22 %. Nous avons enregistré une croissance interne de 9 %, déduction faite de l'acquisition de Northpoint. Par ailleurs, les prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'entremise des courtiers et des conseillers indépendants ont augmenté de 22 %.

Dans l'ensemble, en 2017, nos revenus ont progressé de 9 %, tandis que les frais autres que d'intérêt ajustés ont connu une hausse de 3 % par rapport à 2016. Notre ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 350 points de base en comparaison de l'exercice précédent pour atteindre 66,1 %, grâce à l'évolution de la composition de nos produits et au contrôle rigoureux des dépenses.

Nous sommes toujours très satisfaits de la qualité du crédit de nos portefeuilles de prêts. En 2017, les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 3,7 millions \$ en regard de 2016 pour atteindre 37,0 millions \$, et tenaient compte de l'incidence favorable des examens des modèles de provisions et des répercussions de l'évolution de la composition et de la croissance globale des portefeuilles de prêts. Par conséquent, le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens est de seulement 11 points de base.

En 2017, nous avons émis des actions ordinaires d'un capital de 240,6 millions \$ à l'appui de l'acquisition de Northpoint.

De plus, le conseil d'administration a haussé le dividende sur actions ordinaires à deux reprises au cours de l'exercice précédent, soit en juin 2017, puis en décembre 2017.

### **Résultats financiers du premier trimestre 2018**

À la fin de février, la Banque a fait état d'une bonne performance financière pour le premier trimestre 2018. Le résultat net ajusté a totalisé 63,2 millions \$, soit une hausse de 20 % en regard du résultat net ajusté d'il y a un an. Le résultat dilué par action ajusté a été de 1,49 \$, une augmentation de 4 %, et a subi l'incidence de la hausse de 16 % du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation par rapport au premier trimestre 2017. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 11,5 %. Comme présenté, le résultat net et le résultat dilué par action ont atteint respectivement 59,7 millions \$ et 1,41 \$. Le rendement des capitaux propres est demeuré relativement inchangé par rapport à celui du premier trimestre 2017, pour se fixer à 10,8 %.

Les résultats ont été touchés positivement par une augmentation de 10 % des revenus d'un exercice à l'autre, attribuable principalement à la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, et à la

hausse des marges, notamment sur les prêts acquis. Compte tenu du contrôle rigoureux des dépenses, notre ratio d'efficacité ajusté de 64,8 % s'est amélioré de 260 points de base d'un exercice à l'autre.

Au premier trimestre, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de croissance. Les prêts aux clients commerciaux ont progressé de 22 % d'un exercice à l'autre et nous avons enregistré une croissance interne de 8 %, déduction faite de l'acquisition de Northpoint. Par ailleurs, les prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'entremise des courtiers et des conseillers indépendants ont augmenté de 19 % en comparaison de l'exercice précédent. Les dépôts ont affiché une croissance de 10 % d'un exercice à l'autre.

La bonne qualité du crédit a continué de se refléter dans les pertes sur créances relativement faibles et dans le ratio de pertes sur prêts de 13 points de base. À moyen terme, nous prévoyons que le ratio de pertes augmentera graduellement au fil de l'évolution de la composition de nos activités, mais il devrait continuer de se comparer avantageusement aux ratios du secteur bancaire.

Nous avons pu dégager un résultat des activités de base satisfaisant tout en renforçant nos assises financières. Au premier trimestre, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, calculé selon l'approche standard, a augmenté pour passer de 8,2 % il y a un an à 8,6 %, et le niveau de nos liquidités continue d'être solide et de nous procurer la souplesse opérationnelle voulue pour mettre en œuvre notre plan de transformation.

### **Objectifs financiers**

L'objectif de ce plan étant d'améliorer la performance, nous réalisons des progrès au chapitre de l'atteinte de nos objectifs de croissance et de nos objectifs financiers à moyen terme pour 2020.

Je vous remercie de votre attention. Je redonne la parole à M<sup>me</sup> Courville.